

Ni l'âge, ni la vertu, ni les actes du plus pur dévouement ne peuvent arrêter ces forcenés, qui exproprient, dispersent ou massacrent les membres de ces associations religieuses, qui ne s'occupaient que du soin des malades, de l'éducation des enfants et des filles repenties (17). Leurs biens confisqués reviennent à la nation qui n'y a aucun droit et qui les revend à vil prix. En effet, ces richesses accumulées depuis des siècles, l'ont été par des milliers d'âmes généreuses, qui les ont données pour des œuvres d'éducation, de bienfaisance ou de religion ; de là cette immense injustice qui pèsera comme une énorme iniquité sur les révolutionnaires de 1793.

En même temps ils s'attaquent à Dieu et à ses ministres, toute hiérarchie ecclésiastique est détruite, ils veulent que la France ait son schisme. Il est défendu à l'évêque de s'adresser au pape pour avoir la confirmation de ses pouvoirs ; comme dans les églises presbytériennes, c'est le peuple qui va choisir ses ministres. Il faut que le prêtre soit apostat, foulant aux pieds sa conscience et sa foi, ou il est réfractaire, traité comme rebelle et chassé de toutes les fonctions ecclésiastiques. Poursuivi alors comme perturbateur de l'ordre public, il est condamné par des tribunaux iniques à la déportation ou à la mort.

Dès les premiers jours les âmes nobles et chrétiennes se refusent à cette lâcheté, à cette apostasie ; cent trente-quatre évêques rejettent ce serment impie ; quatre seulement le prêtent (18). Le plus grand nombre des prêtres se

---

(17) H. Taine. *Origines*, t. I, p. 217.

(18) H. Taine. *Les Origines*, t. I, p. 237.

Ce sont MM. de Talleyrand, de Jarente, le frère de l'abbé d'Ainay, et M. de Brienne.